



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires et  
de la Mer**

Affaire suivie par :

**François WALLON / Pierre FAVRIOU**

Service Eau Biodiversité Développement Durable

Unité Gestion et Préservation de la Ressource en Eau

Tél. : 05 16 49 61 00

Courriel : ddtm-gquanteau@charente-maritime.gouv.fr

## Projet d'Arrêté Cadre Départemental délimitant les zones d'alertes et définissant les mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau des bassins versants hors zones de répartition des eaux - Bassins versants de la Livenne et des îles de Ré et d'Oléron

Le projet d'arrêté cadre est soumis à consultation du public, selon l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement concernant la mise en œuvre du principe de participation du public à la préparation des décisions relatives à l'environnement.

La participation est ouverte entre le 17 avril et le 08 mai 2024.

Durant cette consultation, le public peut porter à la connaissance du préfet de la Charente-Maritime tous les éléments qu'il juge nécessaire :

- par courriel à l'adresse : ddtm-gquanteau@charente-maritime.gouv.fr
- par courrier à l'adresse :  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
89 avenue des cordeliers  
CS 80000 - 17018 La Rochelle cedex 1  
Service Eau, Biodiversité et Développement Durable

Les documents du dossier de consultation, téléchargeables sous le lien ci-dessous, décrivent le contenu de l'arrêté cadre grâce à la note d'accompagnement.

Une synthèse des avis sera publiée sur le site Internet des services de l'État de la Charente-Maritime pour une durée de trois (3) mois à compter de la date de publication de la décision:  
<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultation-du-public-et-commissions-consultatives/Consultations-du-public/Autres-consultations-en-cours>